

Module 6 : Ateliers

Organisation interrégionale.

Ce module est organisé au niveau de chaque inter-région en lien avec le coordinateur interrégional qui en assure le secrétariat et l'organisation en accord avec l'ensemble des coordinateurs régionaux.

Les modalités précises de ce module varieront selon les régions. Elles peuvent consister à proposer aux étudiants d'assister à un séminaire. Elles peuvent aussi se réaliser sous forme de mises en situations, de travaux pratiques ou d'enseignements dirigés.

Des documents vidéo vont être réalisés. Ces documents seront disponibles pour l'ensemble des enseignants. Il sera laissé liberté à chaque inter région de les utiliser ou non.